

UN EPOUX TIMIDE.

Un jeune homme qui était très timide dans sa jeunesse mais qui l'est après plusieurs années de mariage, raconte à un Journal l'horrible situation dans laquelle il s'est trouvé le soir de son mariage.

— J'étais, dit-il, le garçon le plus timide qu'il y eut à l'Ouest des Alléghanies. Je n'osais regarder une jeune fille, encore moins lui adresser la parole ; mais cela ne m'empêchait point d'être follement amoureux d'une douce et gentille fille du voisinage. Les parents des deux côtés furent enchantés du mariage ; J'étais un garçon maladroit, gauche, d'environ dix-neuf ans ; elle était raffinée, aimable et avait fait son éducation en ville, et elle était de beaucoup supérieure à moi sous le rapport de la culture. J'eus à fixer le jour du mariage et je l'épousai le plus possible. Quand le temps approcha, j'avais des sueurs froides et des frissons, quand je pensais à la terrible épreuve qu'il me faudrait subir. Mais le grand jour vint et je passai par les formes du programme, à demi étourdi, confus comme un pantin à qui on tire la ficelle. Les invités commencent à se retirer et mes cheveux se dressèrent. J'avais envie de prendre les bois, ou d'aller me coucher seul dans la grange ; je pensai même à partir pour l'Ouest ou le Klondyke, et ne jamais revenir. J'aimais Sallie ; je l'aimais plus fort qu'un mulet ne peut frapper du pied ; mais penser à l'épreuve qui m'attendait ! Oh non je ne pouvais pas !

— Enfin, tout le monde était parti, la mariée s'était retirée dans sa chambre, et je restai seul avec le vieux papa.

— John, me dit-il, vous pouvez prendre cette chandelle, vous trouverez la chambre droit au-dessus. Bonsoir, John, et que le bon Dieu ait pitié de votre âme !

Et avec un mauvais clin d'oeil, il sortit. Quand j'entendis fermer la porte, je me levai en trébuchant et saisis la chandelle à main nerveuse. L'épouvantable réalité était là, il n'y avait pas moyen de l'éviter et pourtant, j'hésitai à subir mon sort, comme un homme. C'était horrible. Mais il me vint une heureuse idée. Je gravis les degrés de l'escalier bravement et m'assurai de la position de la chambre nuptiale. Je me précipitai mort avant que je me fusse déshabillé dans cette sainte chambre où m'attendait une tremblante jeune fille. Je me déshabillai alors à me déshabiller puis à éteindre la chandelle avant d'entrer ; l'obscurité atténuerait au moins l'horreur de ma position. Ce fut vite fait, le terrible moment était venu. Mettant mes vêtements sous mon bras, saisisant la poignée de la porte à main nerveuse, je soufflai la chandelle, ouvris et entrai précipitamment dans la chambre, je soufflai la chandelle, ouvris et entrai précipitamment ni d'avancer. Jugez donc ; devant un bon feu flamboyant avec des chandelles qui brûlaient sur la toilette, la ravissante mariée était assise, entourée de ses six filles d'honneur.

L'espérance.

TROP DE MONDE.

Un Espagnol, épuisé de fatigue, frappe une nuit à la porte d'un hôtelier de gascogne.

— Qui est là, demande l'hôtelier ?

— Don Sauche, Alphonse, Ramare Juan, Petro, Carlos et Dominique de Roxas et Stuniga, de la Fuentes,

— Allez plus loin, riposta l'aubergiste, je n'ai pas assez de place pour loger tant de monde.

JUGEMENT AMERICAIN

Devant le tribunal de New-York a comparu, la semaine dernière, un jeune homme, accusé d'avoir insulté un de ses voisins en le traitant de "Roméo". Le flagrant a déclaré qu'à son sens ce nom était l'équivalent de fou.

Les juges, perplexes, ont commis un médecin aliéniste comme expert pour décider si le "Roméo" de la légende avait été réellement fou et si l'emploi de son nom, pour qualifier quelqu'un, pouvait être considéré comme une injure.

Gageons que le rapport du médecin ne manquera pas d'intérêt !

A Washington, Une jeune fille a été condamnée à trois heures de prison et 500 dollars d'amende pour avoir tué un nègre qu'elle avait surpris dans son jardin en train de voler quelques pommes. Aussitôt après le prononcé du jugement, elle s'est fait conduire dans sa voiture à la prison centrale et son équipage à stationnée devant la porte durant les trois heures qu'a duré son incarcération.

Le principe était sauf.

JUGEMENT SEVERE.

On conseillait à Alexandre Dumas père de soigner un peu plus ses productions nouvelles.

Prenez y garde, lui disait un ami ; si vous tenez à ce que votre nom arrive glorieux à la postérité.

— La postérité, répliqua Dumas, ce n'est autre chose qu'un public qui succède à un autre ; or je sais trop ce que c'est que le public d'après pour que j'y tiennne.

LA NOURRICE.

Une dame de Paris, obligée de faire élever son petit enfant à la campagne, arrive sans prévenir chez la nourrice. Celle-ci est au coin de son feu, mais le nourrisson n'est pas là.

— Où est-il ? demande la mère avec anxiété.

— Eh bien il est aux champs, avec la petite de la voisine.

— Comment ! cette petite qui a à peine douze ans ! vous osez lui confier mon enfant !

— Dame j'lui donnions bien mes oies à garder !

Un jeune diable, qui est à l'hôpital depuis plusieurs années appelle un infirmier qui passe près de lui :

— Monsieur, je ne puis plus vivre en compagnie de mon voisin de gauche !

Qu'est-ce qu'il vous fait ?

Il me boit tout mon huile de foie de morue !